



FAIRE ENTRER SON ACM DANS UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



CHARTRE DÉPARTEMENTALE 61

POURQUOI UNE CHARTE DÉPARTEMENTALE ?

Différents directeurs.trices d'Accueil de Loisirs Ornaïens souhaitaient engager leur structure dans une démarche de développement durable. En réponse à cette demande, le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports a sollicité le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement Collines Normandes, afin d'intégrer cette thématique au plan de formation départemental.

Les propositions qui suivent résultent d'un travail collectif d'organismes d'accueils collectifs de mineurs ornaïens impulsé à l'occasion de cette formation relative à l'éducation à l'environnement et au développement durable. Celle-ci s'est déroulée le 29 mars 2022 et les propositions ont été complétées le 9 juin 2022 lors d'un groupe de travail de la journée départementale des directeurs ACM.

Ont participé à cette réflexion : les équipes des centres de loisirs municipaux d'Argentan, et de l'Espace Xavier Rousseau à Argentan, l'ALVR de Ségrie-Fontaine, Le centre Ligue de l'Enseignement de la Ferrière aux Etangs, l'accueil de Loisirs Familles rurales du Pays Bellemois, Le centre social Edith Bonnem d'Alençon, l'accueil de loisirs du centre social ALCD de Saint Denis sur Sarthon, les ACM de Domfront Tinchebray Interco, l'Albatros de Saint Georges des Groseillers, le centre de loisirs d'Ecouves. Benoit Farcy de l'UFCV a en outre apporté son témoignage sur la démarche développement durable de l'accueil de Loisirs de Thury Harcourt (14).

QUELS OBJECTIFS POUR CETTE CHARTE ?

- Permettre l'engagement des ACMs dans une démarche de développement durable

Le document ci-dessous vous donne quelques clés simples de compréhension de ce qu'est le développement durable et des différentes étapes de mise en place d'une démarche.

- Répondre à la diversité des situations par une technique des petits pas

Chaque ACM a un fonctionnement différent : pérenne ou saisonnier, déjà très engagé ou pas du tout, avec des animateurs saisonniers ou des animateurs permanents. La charte permet un engagement à trois niveaux et sur un ou différents thèmes, avec de nombreux exemples d'actions concrètes, de manière à ce que chaque ACM puisse facilement s'engager dans sa première action.

- Permettre une progression de l'ACM dans sa démarche DD

La charte est multi thèmes et multi niveaux. Un ACM déjà engagé sur un thème peut choisir d'approfondir celui-ci ou de développer des actions pédagogiques sur un autre thème. Un réseau d'ACM engagés dans la charte permettra également d'échanger avec d'autres structures dans une optique de co formation.

- Être un outil de communication et d'implication des équipes

La charte est un outil lisible par tous. Les engagements de la charte présentés sous la forme de cases à cocher en font un outil de communication tant auprès des publics que des équipes.





QU'EST-CE QUE LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ?

Les années 70 : une première prise de conscience des problèmes environnementaux

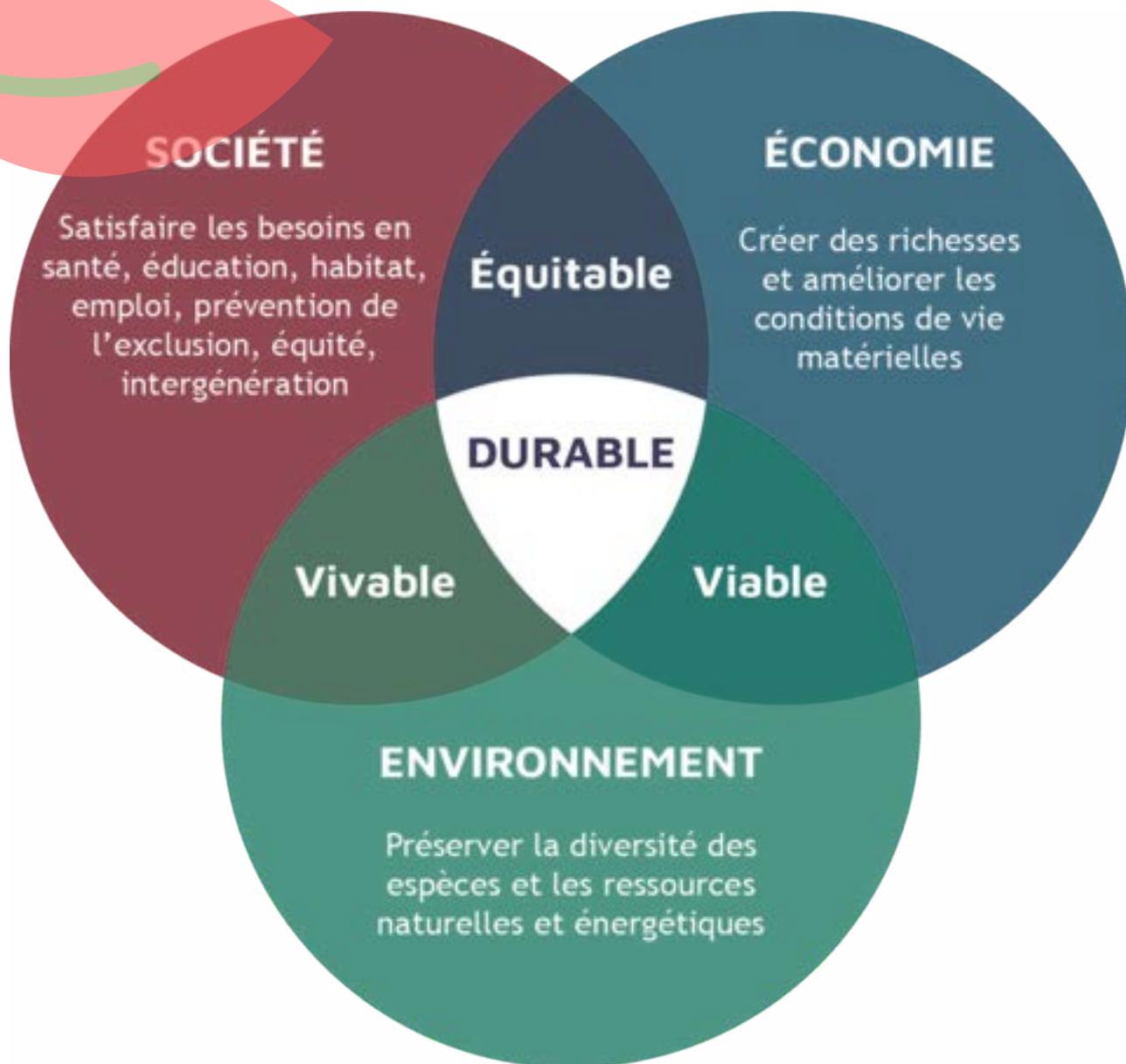
Après la seconde guerre mondiale, de 1945 à 1975, les pays développés connaissent une période de forte croissance économique, d'augmentation du niveau de vie et de la consommation. En 1973, une crise pétrolière fait prendre conscience du problème de l'épuisement des ressources. De plus, la fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marqués par plusieurs grandes catastrophes environnementales et industrielles. Ces événements marquent l'opinion publique.

1983-1987, l'Organisation des Nations unies met en place la Commission mondiale sur l'environnement et le développement.

Composée de 23 personnes issues de 22 pays et sous la direction de Gro Harlem Brundtland, Première ministre de Norvège, ce groupe de travail doit définir un programme de coopération internationale sur les problèmes environnementaux.

Pendant trois ans, la Commission auditionne différents acteurs des pays développés et en développement et commande plus de 75 études en lien avec l'environnement et le développement économique. Elle publie son rapport final *Notre avenir à tous (Our Common Future)* en 1987. On y trouve la première définition du développement durable :

“Un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.”



1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro

En 1992, le sommet de la Terre de Rio de Janeiro, est le plus grand rassemblement de chefs d'États (178 pays) jusqu'alors organisé pour trouver un équilibre entre développement économique et protection du patrimoine naturel.

La définition du développement durable est officialisée et complétée : un développement économiquement efficace, socialement équitable et écologiquement soutenable.

En 2015, un programme de développement durable ambitieux "l'agenda 2030"

En septembre 2015, les 193 Etats membres de l'ONU sur 197 États dans le monde, ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé « Agenda 2030 ».

Celui-ci fixe 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) que les 193 États s'engagent à atteindre au cours des 15 prochaines années (2015-2030).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE





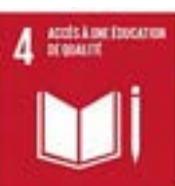
Éradication de la pauvreté : sous toutes ses formes et partout dans le monde



Lutte contre la faim : éliminer la faim et la famine, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable



Accès à la santé : donner aux individus les moyens de mener une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges



Accès à une éducation de qualité : veiller à ce que tous aient accès à l'éducation et promouvoir des possibilités d'apprentissage de qualité dans des conditions équitables tout au long de la vie



Égalité entre les sexes : parvenir à l'égalité des sexes en autonomisant les femmes et les filles



Accès à l'eau salubre et l'assainissement : garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau



Recours aux énergies renouvelables : garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et renouvelables à un coût abordable



Accès à des emplois décents : promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous



Innovation et infrastructures : mettre en place une infrastructure résistante, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation



Réduction des inégalités : réduire les inégalités entre les pays et en leur sein





Villes et communautés durables : créer des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résistants et durables



Consommation responsable : instaurer des modes de consommation et de production durables



Lutte contre le changement climatique : prendre des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions



Protection de la faune et de la flore aquatiques : conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable



Protection de la faune et de la flore terrestres : préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité



Justice et paix : promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes



Partenariats pour les objectifs mondiaux : revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat

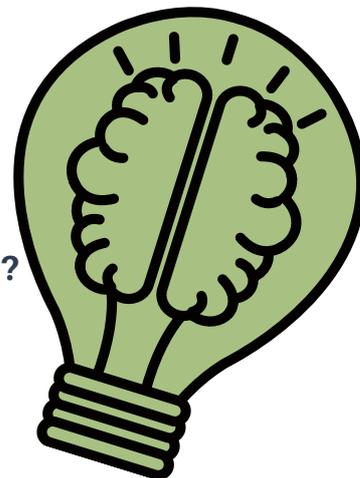
Ces objectifs de développement durable répondent à des problématiques mondiales mais un certain nombre d'entre elles font écho au quotidien d'un ACM.



METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ACM, MODE D'EMPLOI

A - Initier le projet

Vous avez envie de vous lancer, mais par quoi commencer ?



1. Identifiez pourquoi vous souhaitez conduire ce projet ? Répond-il à des besoins, des problématiques ? Voici quelques exemples :

- Une demande de l'organisateur de l'ACM/de la collectivité : l'éducation au développement durable figure dans le projet éducatif ou dans la politique jeunesse de la ville...
- Une problématique éducative vis-à-vis des publics du centre : les enfants connaissent davantage les animaux exotiques vus à la TV que la faune locale, certains ados prônent ouvertement des conduites addictives ou à risque, un enfant souffrant de handicap ne s'intègre pas au groupe...
- Une problématique liées aux bâtiments du centre : votre ACM n'a aucune isolation thermique, il y a des fuites d'eau depuis des mois...
- Une attitude des familles : les parents fournissent des goûters aux enfants peu intéressants d'un point de vue nutritionnel et suremballés.
- Une problématique liée au fonctionnement de l'équipe : les animateurs saisonniers recrutés n'ont aucune sensibilité environnementale et vous le montrent clairement...

2. Vérifiez la concordance de la future démarche avec le projet éducatif de l'organisateur.

N'hésitez pas à lire entre les lignes... Un objectif éducatif, comme "favoriser une attitude citoyenne du jeune et de l'enfant" correspond parfaitement à la mise en place d'une démarche de développement durable ! Ce temps peut être une occasion d'interpeller l'organisateur, de lui faire préciser ses intentions éducatives sur le sujet, de lui faire prendre conscience des moyens à allouer à cet axe de développement et de l'associer à la réflexion.

3. Mobilisez les différentes personnes concernées et définissez comment et avec qui vont se prendre les décisions

Une démarche de développement durable se construit et se conduit à plusieurs. Ce n'est pas juste le projet d'un animateur, même très motivé. Selon l'ampleur et les besoins du projet, il peut s'agir au minimum de l'équipe de direction et d'animation ou de l'équipe du centre avec le personnel d'entretien et de cuisine ou de l'équipe du centre et de partenaires : mairie ou intercommunalité ou intercommunalité et intercommunalités (élus et techniciens), parents, associations...

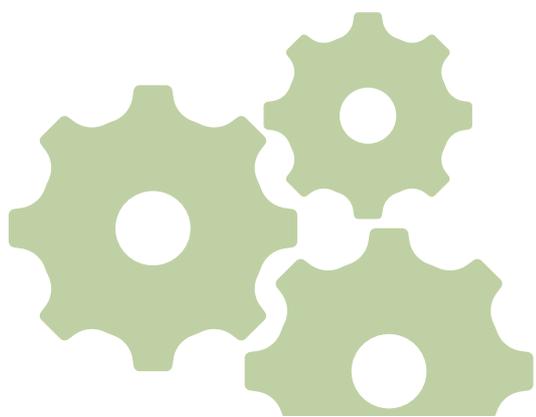
Surtout, pensez à associer à la démarche et dans les prises de décision le public de l'ACM soit en intégrant des enfants porte-parole aux réunions (éco-délégués, éco-responsables), soit en recueillant les avis des enfants pour les transmettre au groupe qui travaillera sur le projet.

Il est possible de désigner une personne référente dans l'équipe qui veillera au suivi de la démarche dans son ensemble. Si cette personne ne fait pas partie de l'équipe de direction elle doit être légitimée sur sa mission et elle doit rester dans la structure sur le long terme : il ne s'agira donc pas d'un service civique, stagiaire, apprenti, ou saisonnier.

Astuce : la mise en place de la démarche de développement durable peut faire l'objet de la création de réunions spécifiques mais elle peut aussi être intégrée dans les réunions habituelles de fonctionnement de l'ACM...

4. Intégrez votre engagement dans une démarche de développement durable au projet pédagogique de l'ACM

Cette étape est indispensable. Elle est réalisée en concertation avec l'équipe d'animation. C'est le projet pédagogique qui donnera une visibilité de la démarche auprès des équipes, notamment saisonnières de l'ACM et qui fera le lien avec les actions concrètes.



B) Le diagnostic

A partir de la problématique de départ, vous pouvez mener l'enquête avec les publics de l'ACM, les animateurs, le personnel pour mener un diagnostic :

1. L'état des lieux : qu'est ce qui se fait actuellement dans la structure ?
2. Les forces et les faiblesses, les opportunités, les menaces : ce qui est positif, ce qui pourrait être amélioré, ce qui serait à développer, les points de vigilance, ce sur quoi je peux m'appuyer dans ma structure et à l'extérieur.
3. La définition de priorités : sur quel thème ou sous thème allons nous concentrer nos efforts en premier ?

C) Définissez un plan d'actions à l'aide de la charte départementale :

À partir du thème ou des sous thèmes définis, vous allez déterminer les actions que vous souhaitez mettre en œuvre :

Ces actions peuvent être de trois types qui nécessitent des niveaux d'engagements différents :

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques. Ce sont souvent les plus faciles à mettre en œuvre car elles relèvent des compétences habituelles de l'équipe. Il est possible d'y associer des partenaires pour différentes interventions auprès des publics ou des sorties sur des sites.

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre. Ces actions impliquent des personnels du centre autres que pédagogiques : agent d'entretien, de cuisine, élu local.

NIVEAU 3 Démarches multi-partenariales ou équipement de la structure : ce sont des actions sur du moyen ou du long terme qui nécessitent l'implication des élus, du personnel et de partenaires extérieurs.

Attention : pensez à remplir votre formulaire d'engagement dans la charte sur le site RezOrne. Vous intégrerez le groupe d'échange départemental qui vous permettra de bénéficier d'un suivi et de pouvoir entrer en contact avec d'autres ACM engagés !

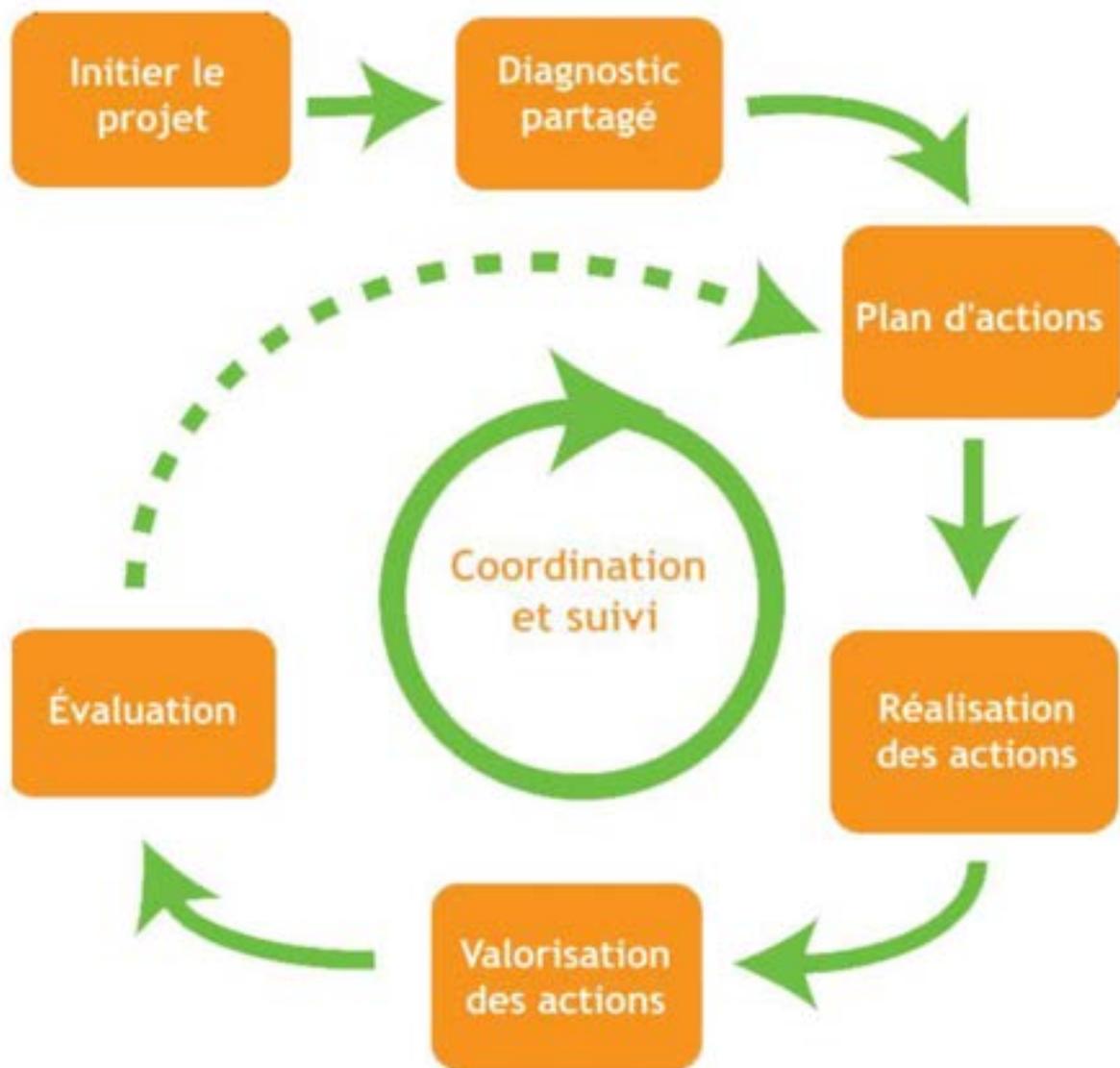
D) Réalisez les actions et valorisez-les !

Pensez à communiquer, prendre des photos, relayer l'information auprès de la presse. Communiquer sur la démarche, c'est aussi sensibiliser les parents, les habitants...

E) Évaluez la réalisation et l'impact de vos actions

C'est cette évaluation qui vous permettra de continuer votre démarche vers de nouvelles actions de niveau 2 ou 3, de nouveaux thèmes...





Le déroulement d'une démarche...

LA CHARTE EEDD ACM

Les propositions ci-dessous résultent d'un travail collectif d'organismes d'accueils collectifs de mineurs ornaux. Il s'agit d'actions ou de pistes de réflexion pour mettre en place une démarche tant pédagogique que technique, afin de répondre à l'échelle des ACM aux grands enjeux du développement durable. Afin d'en faciliter la lecture, cette charte est déclinée en différents thèmes transversaux.

Pour chaque thème, les actions de la charte permettent un engagement à différents niveaux : du plus facile (activités proposées aux publics de l'ACM) aux plus complexes à mettre en œuvre (démarche multi-partenariales, investissements financiers et/ou techniques). Chaque ACM est libre de s'engager au niveau qu'il souhaite sur chacun des thèmes dans l'idée d'une démarche de progression au fil des années (progression par petits pas).

-  NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques
-  NIVEAU 2 Fonctionnement du centre
-  NIVEAU 3 Démarches multi-partenariales ou équipement de la structure

Vous pouvez choisir de cocher la case correspondant au niveau d'engagement souhaité sur un ou plusieurs thèmes (au minimum, un thème avec une case de niveau 1. **Les actions proposées ne sont que des exemples et vous pouvez en développer d'autres.**

Engagement dans la charte (fiche à renseigner également sur ReZorne)

Nom, Prénom Fonction

Structure :

e-mail :

- confirme que l'investissement dans une démarche de développement durable correspond au projet éducatif de l'organisateur
- s'engage à ce que la démarche de développement durable soit déclinée dans le projet pédagogique du centre
- confirme que la structure intégrera le réseau départemental développement durable en ACM (suivi de la démarche et temps d'échanges avec d'autres ACM) pour une durée d'un an renouvelable
- s'engage à évaluer en interne les actions mises en place

Facultatif :

- propose d'être personne ressource sur le thème suivant :
- souhaite participer aux instances de décision du réseau départemental

Date d'engagement

Signature



Alimentation

Les ODD concernés : 2, 3, 12



Les partenaires potentiels : cuisiniers ou fournisseurs des repas, producteurs locaux, parents, mairie ou intercommunalité.

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Animation autour du gaspillage alimentaire
- Mise en place d'ateliers gustatifs
- Visite chez des producteurs locaux, aller au marché avec les enfants
- Faire les goûters maisons (atelier cuisine) (limite aussi les déchets)
- Création d'un potager
- Goûters partagés avec les parents (tisane, échanges)
- Cueillettes sauvages ou du jardin : confitures, compotes
- Faire des pesées à la fin des repas, débarrassage, autonomie

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Repas à nombre limité (moins de bruit, respect du temps)
- Varier les goûters
- Limiter / Adapter la quantité des portions
- Favoriser les produits de saisons
- Les enfants sont acteurs et peuvent proposer des menus
- Approvisionnement en circuit court, chez les producteurs locaux pour quelques produits
- Se servir soi même (limite le gaspillage, sensation de satiété)
- Cuisiner les restes
- Faire un repas végétarien par semaine
- + de légumes, légumineuses, féculents et moins de viande
- Choix des viandes : moins de bœuf au profit du poulet
- Identifier les difficultés liées aux cultures et habitude alimentaire : mettre en place des temps d'échanges avec les parents sur les attentes des repas du midi et du goûter (différences culturelles)
- Mini camps : identifier les producteurs locaux des lieux de séjours



Alimentation

Les ODD concernés : 2, 3, 12



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Développer la communication et l'envie d'agir auprès des élus et des fournisseurs
- Créer un partenariat avec une ferme pédagogique
- Création d'un jardin potager partagé (bénévoles, retraités)
- Partenariat avec les chefs cuisinier des collectivités
- Parler de la question des restes alimentaires aux services sanitaires
- Frigo solidaire : restes pour les parents, les habitants

Astuce : lien vers le guide de bonnes pratiques d'hygiène de la restauration collective de plein air (partie Santé et alimentation de l'article)

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----



Energie, climat

Les ODD concernés : 7, 13



Qui associer ? mairie ou intercommunalité, associations environnementales, recyclerie, fournisseur d'énergie, parents

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Planter des arbres
- Animation autour de ces thématiques, jeux de rôle. Attribuer des rôles aux enfants (plombier, électriciens, jardinier...)
- Affichage écogestes (lumière, eau), sensibilisation économie d'énergie, débrancher les prises non-nécessaires
- Mener des activités vélo
- Animation autour de la connaissance des consommations

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Favoriser la marche, le vélo et les transports en commun
- Organiser un stage vélo
- Former les animateurs aux activités vélo
- Au travail, limiter la pollution numérique (moins de mail)
- Quand il fait beau, favoriser les activités en extérieur pour limiter la consommation intérieure
- Pour les appareils numériques, programmer des temps limités pour la réduction de consommation d'énergie. Favoriser les notes internes
- Utiliser au maximum les heures creuses dans les consommations ordinaires (ex : machine à laver)

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Mettre en place un repair café
- Favoriser les circuits courts (alimentation)
- Favoriser la mobilité douce : réflexion globale sur la mobilité (exemple : pédibus, covoiturage entre parents, trajets à vélo)

Energie, climat

Les ODD concernés : 7, 13



Trucs et astuces :

- dispositif savoir rouler à vélo
- Programme "Trees everywhere" : solution de compensation carbone proposé au entreprises
- Ecosia : moteur de recherche qui replante des arbres

Date d'engagement : / /

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----



Déchets

ODD concerné : 12



Qui associer ? Syndicat de gestion des ordures ménagères de ma collectivité, associations environnementales

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Mettre en place des piques-niques, goûters zéro déchet
- Peser les déchets produits avec les enfants
- Fabrication de Nudge (poubelle éducative et rigolote)
- Animation avec les enfants récup et recyclage : recycl'art, papier à semer, recyclage du papier
- Pâte à modeler maison
- atelier cosmétique naturelle
- Pour les mini camps / centre, fabriquer des éponges Tawashi
- Emporter systématiquement un sac poubelle pour ramasser les déchets en cas de sortie

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Limiter les emballages individuels pour le goûter
- Se fournir en vrac
- Raisonner la consommation de plastique jetable
- Généraliser l'utilisation de la gourde ou ecocup
- Serviette individuelle en tissu
- Sensibilisation par l'affichage
- Utiliser la règle des 3R (Réduire, Réutiliser, Recycler)
- Coloriage plastifié réutilisable
- Réflexion sur les produits ménagers
- Utiliser les feuilles de brouillon pour les temps libres
- Favoriser le réemploi, la réutilisation des objets (matériel pédagogique)
- Seconde vie des consommables (ex : cartouche d'encre)
- Utiliser des lingettes lavables



Déchets

ODD concerné : 12



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Travail sur le tri sélectif (formation des équipes)
- Sensibilisation, formation, action, partenariat avec les syndicats (ex : SIRCOM)
- Commande de matériel pédagogique en gros (peinture)
- Mise en place d'un composteur
- Choisir une filière durable d'approvisionnement en papier
- Adopter des poules

Trucs et astuces

- Colis réutilisable
- Livre "les enfants zéro déchets"

Date d'engagement : / /

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----



Santé et solidarité

Les ODD concernés : 1, 3, 5, 8, 16



Qui associer ? association sportive, structure de promotion de la santé, EHPAD local, IME

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Bâton de parole pour la prise de parole en collectif
- Jeux coopératifs
- Animation sur la différence
- Animation autour des émotions
- Connexion à la nature
- Mise en place d'activités sportives
- Favoriser les déplacements à pied (10 km aller-retour pour les grands, 4 km pour les plus petits)
- Action éducative (brochette de fruit, composition de fruit, atelier cuisine)
- Temps de sensibilisation concernant la gestion de conflit (Dialogue, réunion, règle de vie)
- Mise en place d'un conseil d'enfants
- Coopération entre pairs
- Temps ludothèque avec différents publics <https://mdo.orne.fr/depots>
- Gratifieria
- Ateliers intergénérationnels
- Autoriser l'enfant à se salir (équiper les ACM de vêtements, tennis, vieilles chemises, bottes, manteaux, casquettes)
- Questionner le réflexe compétitif (travailler la coopération)
- Chemin sensoriel (pied nu)

Santé et solidarité

Les ODD concernés : 1, 3, 5, 8, 16



NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Formation professionnelle des équipes sur les compétences psychosociales
- Repenser les temps d'animation
- Rendre le projet pédagogique de l'établissement accessible / visible aux parents : tableau magnétique, ou écran vidéo ou diaporama
- Améliorer le regard sur les nouveaux arrivants enfants comme adultes
- Favoriser l'inclusion (sensibiliser former les équipes, aller vers les structures IME, MECS, ANAIS)
- Favoriser l'équilibre des goûters et le non gaspillage et les produits locaux
- Aérer les espaces le plus possible et profiter des extérieurs
- Formation des animateurs à repérer et expliquer les discours oppressifs : racisme, sexisme, homophobie, douce violence, éducation non violente, bienveillance...

NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Organisation de temps collectifs parents, enfants, organisateurs, acteurs
- Action intergénérationnelle, inter centre (EHPAD)
- Verdir les structures

Santé et solidarité

Les ODD concernés : 1, 3, 5, 8, 16



Trucs et astuces :

Mise en place d'un éplucheur de pomme ludique

Exemples de jeux coopératifs - Graine de Paix

Date d'engagement : / /

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----

-



Biodiversité

Les ODD concernés : 14, 15



Les partenaires potentiels : service espace vert de la collectivité, associations environnementales

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Sortir les enfants en nature
- Organiser des semaines thématiques et pratique autour du jardinage
- Se renseigner sur le territoire et l'environnement de l'ACM
- Sensibilisation à notre environnement local
- Science participative
- Réaliser un inventaire de la faune et de la flore

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Construction d'infrastructure pour la biodiversité (hôtel à insecte, nichoirs)
- Information sur les réseaux sociaux (quizz en story)



Biodiversité

Les ODD concernés : 14, 15



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Création de partenariat avec des associations ou entreprises privées pour la réalisation d'animations autour de la thématique environnementale
- Sensibilisation auprès des personnes en charge de l'entretien sur une gestion différenciée
- Création d'une zone de biodiversité
- Cour oasis (dé-bétonisation des cours d'école ou de centres de loisirs)
- Organiser une animation pour le grand public (flyers, affiches)

Trucs et astuces :

Animation dans la nature : mon ami l'arbre, land art, activité sensorielle (sac à toucher), fabriquer une presse à fleur.

Date d'engagement : / /

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----



Eau

Les ODD concernés : 6, 14



Qui associer ? Syndicat de gestion de l'eau (potabilisation épuration), associations environnementales

NIVEAU 1 Sensibilisation et activités pédagogiques

Quelques exemples d'actions

- Sensibilisation sur la ressource eau, affichage, mise en place de pictogramme
- Repérer les robinets qui consomment le moins d'eau (diagnostic, gommettes)
- Action éducative à mettre en place (cycle de l'eau, sortie mer, visite station d'épuration, animaux de la mare, séjour à la mer)
- Mise en place des gourdes

NIVEAU 2 Fonctionnement du centre

Quelques exemples d'actions

- Mise en place de robinet détecteur et des mousseurs, économiseur de chasse d'eau, pousse-pousse
- Mise en place d'un récupérateur d'eau de pluie (jardin)
- Réduire les polluants (produit ménager, peinture savon...) dans les eaux usées

Eau

Les ODD concernés : 6, 14



NIVEAU 3 Démarches multi partenariales ou équipement de la structure

Quelques exemples d'actions

- Installation de fontaines à eaux filtrées
- Entretien, vigilance des canalisations
- Mise en place de WC et lavabo intégré (eau commune chasse d'eau, lavage de main) pour les toilettes adultes
- Toilette sèche
- Eau non potable dans les chasses d'eau
- Favoriser les produit d'entretien naturels ou avec un écolabel

Trucs et astuces

- **Désinfectant : macérât à la sauge**
- **Le nettoyeur vapeur permet d'éviter l'utilisation de produits**

Date d'engagement : / /

Niveau choisi : -----

Actions choisies : -----

Modalités d'évaluation des actions : -----

